

6 Actualité

ETAT DES LIEUX 2013

Diffusion du recueil des méthodes pour décrire les pressions

Le recueil des méthodes pour décrire les pressions s'exerçant sur les cours d'eau a été élaboré et diffusé aux acteurs de l'eau concernés pour entreprendre, dans les différents bassins hydrographiques, la réalisation de l'actualisation des états des lieux attendue pour 2013. Ce recueil est l'un des résultats du vaste chantier collectif de suivi des pressions. Piloté par le ministère en charge du développement durable et coordonné techniquement par l'Onema, il est le fruit d'un travail collectif mobilisant depuis deux ans les trois ministères en charge du développement durable, de l'agriculture et de la pêche, et de la santé, les six agences de l'eau, les délégations de bassin, les organismes de recherche – Ineris, BRGM, Irstea, Inra – et l'Onema. Une douzaine de méthodes a été élaborée pour décrire quatre grands types de pressions : les pollutions diffuses, les prélèvements d'eau, les rejets industriels et urbains et les altérations de l'hydromorphologie. Le recueil diffusé accompagne le guide pour la mise à jour de l'état des lieux élaboré par le ministère en charge du développement durable.

• **Contact :** gaelle.deronzier@onema.fr

Pour en savoir plus : www.reseau.eaufrance.fr/ressource/recueil-caracterisation-pressions-edl-2013



L. Mignaux - MEDDE

BANQUE NAÏADES

Des formations pour le volet biologie



M. Bramard - Onema

Naïades est la banque nationale des données relatives à la qualité des cours d'eau et des plans d'eau. C'est un projet multi-partenarial impliquant l'Onema, les agences et offices de l'eau, les Dreal, Deal, Driee, Irstea et l'OIEau qui a commencé en 2010. Actuellement en cours de construction sous le pilotage technique de l'agence de l'eau Seine-Normandie et d'un copilotage opérationnel tripartite (Onema, les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée et Corse), la banque Naïades sera composée, au final, de 3 volets : biologie, physico-chimie et hydromorphologie. Durant l'été 2012, une première version de la banque sera disponible pour accueillir les deux premiers supports du volet biologie : « macro-invertébrés petits cours d'eau » et « diatomées cours d'eau ». Les 4 autres supports biologiques – Macrophytes et phytoplancton en plan d'eau, poissons en cours d'eau et en plan d'eau – ainsi que les 2 autres volets seront mis en production de façon échelonnée en 2013 puis en 2014. L'ouverture de la banque pour les 2 premiers compartiments biologiques sera précédée de formations organisées par l'Oieau, avec la participation de l'Onema. Elles vont permettre dès le mois de juin, et prioritairement aux agences et offices de l'eau ainsi qu'aux Dreal et Deal, de prendre en mains les processus métiers offerts par l'application, à savoir : programmer des opérations, consulter, exporter, déposer ou saisir des données, et enfin les qualifier après expertise. 14 sessions de formation sont prévues en 2012. Plus 2 sessions supplémentaires en cas de besoin. En 2013, au fur et à mesure du déploiement des 4 autres supports biologiques prioritaires, des formations dédiées s'adresseront également aux agents de l'Onema puis aux prestataires.

Pour connaître les dates de formation et vous inscrire :

- **consulter :** <http://www.reseau.eaufrance.fr/sujet/naiades>
- **contacts :** formation.naiades@oieau.fr

PLAN MICROPOLLUANTS

Une étude prospective pour améliorer la connaissance des milieux aquatiques

Identifier les substances pertinentes à surveiller dans les milieux aquatiques est une des priorités établies par le ministère en charge du développement durable dans le cadre du plan micropolluants, avec la volonté de s'inscrire dans une démarche d'anticipation et de priorisation. Afin de définir les substances émergentes ou jusqu'alors mal surveillées, une étude prospective vient d'être lancée par la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), avec le soutien financier de l'Onema et, pour la réalisation des prélèvements, des agences de l'eau. Cette étude va être menée par différents organismes de recherche (Ineris, BRGM, Ifremer) sous la coordination technique de l'Ineris.

L. Mignaux - MEDDE



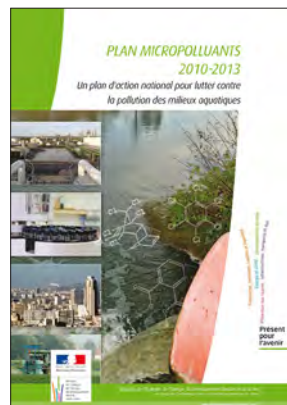
Afin de lutter contre la contamination des milieux aquatiques par les micropolluants, le ministère en charge du développement durable a lancé un plan national d'actions sur quatre ans (2010-2013). Ce plan prévoit notamment la mise à jour régulière des listes de substances pertinentes à surveiller dans les milieux aquatiques. C'est dans ce cadre que le lancement d'une étude prospective nationale a été acté, avec un démarrage début 2012. Un comité d'experts en priorisation animé par l'Onema et l'Ineris a été mis en place pour proposer des critères de sélection et une méthodologie afin de mettre à jour les listes de substances nationales d'intérêt prioritaire. Cette étude prend la forme d'une campagne exceptionnelle sur les eaux de surface sur l'ensemble du territoire, auxquelles s'ajoutent les eaux souterraines pour les Dom. L'objectif est d'acquérir des connaissances sur la présence de contaminants émergents mais aussi de collecter des données complémentaires sur les molécules déjà surveillées, avec des méthodes inadaptées. Cette étude, à terme, contribuera à la révision du programme de surveillance national.

Un comité de pilotage, présidé par la DEB et regroupant les représentants de l'ensemble de la vingtaine d'acteurs prenant part à l'étude, a été mis en place. L'organisation opérationnelle au niveau national est réalisée au travers de conventions financières et scientifiques passées par l'Onema avec chacun des 3 opérateurs : Ineris, Ifremer et BRGM. Des opérateurs locaux sont impliqués dans les Dom. L'Onema finance la campagne, à hauteur de 2,35 millions sur 2,7 millions d'euros. A ce montant s'ajoute la part financée par les agences de l'eau pour la réalisation des prélèvements. L'Ineris coordonne la logistique et l'exploitation des résultats tandis que le consortium Aquaref a en charge le

choix des laboratoires d'analyses et le contrôle du respect des prescriptions techniques.

Comment va se dérouler cette campagne ?

Les prélèvements, une fois effectués, seront transférés à des laboratoires de recherche choisis au préalable pour leurs compétences analytiques reconnues dans le domaine des contaminants investigués. Pour certains sites, des outils innovants seront déployés pour permettre une analyse complète et enrichir les données. Les résultats finaux seront ensuite validés puis bancarisés. En tout, trois prélèvements sont prévus en 2012 pour les eaux de surface, un pour les eaux littorales, un pour les plans d'eau et deux pour les eaux souterraines des Dom.



QU'EST CE QU'UN MICROPOLLUANT ?

Un micropolluant est une substance minérale ou organique qui à des concentrations infimes dans l'eau (microgrammes) est susceptible d'avoir une action toxique dans les milieux aquatiques.

Quelques chiffres

Environ 180 substances vont être recherchées, dont 16 molécules spécifiques aux Dom, sur 248 points de mesures représentant près de 30 000 analyses. La plupart des molécules qui seront analysées font partie d'une dizaine de familles de polluants émergents dont des pesticides, des résidus de médicaments, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ou encore des biocides.

L'interprétation des résultats, attendue au printemps 2013, et la valorisation de l'étude seront opérées en conformité avec les orientations du Comité de pilotage de l'étude, dans le cadre des conventions de l'Onema avec les partenaires de recherche Ineris, BRGM, Ifremer et les acteurs de bassin. Cette campagne contribuera à l'élaboration d'une nouvelle liste de substances pertinentes à surveiller au niveau national à partir de 2014.

• Contacts :

christian.jourdan@onema.fr

pierre-françois.staub@onema.fr

Parole à



Fabrizio Botta, Ingénieur « Etudes & Recherches en qualité de l'eau » à l'Ineris – Chef de projet étude prospective

Res'Eau Quel est votre rôle dans cette étude ?

F. B. L'Ineris a été sollicité par la DEB afin d'intervenir dans la coordination technique du projet, et ce sur tout le territoire, Dom compris, et sur toutes les catégories d'eaux. Pour cette mission qui m'a été confiée, trois fonctions ont été définies : le pilotage d'actions techniques (achat matériels, organisation des prélèvements, transport et analyses des échantillons) ; la coordination entre les différents organismes participants (Ineris, BRGM, Ifremer, laboratoires d'analyses, agences de l'eau et acteurs locaux pour les Dom) ; le suivi de l'avancement de l'étude et un contrôle des différentes tâches pour transmission à la DEB et l'Onema.

Res'Eau Quel le rôle de l'Ineris en tant qu'organisme d'appui technique à l'Onema ?

F. B. Dès 2011, l'Ineris a été très impliqué dans le montage technique du projet, en particulier pour le choix des molécules (priorisation) à analyser en eaux de surface et eaux littorales. Il a également assisté le BRGM pour établir la liste finale des molécules à rechercher dans les eaux souterraines. A travers Aquaref, il est chargé d'établir les conventions avec des instituts de recherche pour l'analyse des micropolluants et de rédiger les cahiers de charges spécifiques (analyses et prélèvements). Les résultats d'analyses seront ensuite recueillis dans une base créée pour le besoin à l'Ineris et ensuite transférés par nos soins dans les bases nationales. Ils seront exploités par l'Ineris pour toutes les eaux de surfaces continentales. A cela, s'ajoutera également la mise en œuvre d'outils biologiques innovants.

Res'Eau Avez-vous déjà conduit une étude similaire ?

F. B. Une première étude prospective avait été réalisée en 2005 avec le même objectif : définir les substances à surveiller pour les années à venir. Les substances en question ont ensuite fait l'objet de la circulaire surveillance de 2007. Cette nouvelle étude répond à la même logique mais les méthodes utilisées sont différentes puisqu'il n'y avait pas eu de priorisation préalable des substances, mais un choix basé sur un consensus au sein d'un groupe d'experts ad'hoc. Nous avons travaillé en amont en définissant des prescriptions techniques harmonisées que les agences de l'eau ont décliné ensuite localement vers leurs laboratoires « usuels ». De plus, à la différence de celle-ci, cette campagne n'avait pas été menée dans les Dom.

Res'Eau Quels sont, pour vous, les attendus de cette étude ?

F. B. Les principaux objectifs de cet exercice sont d'acquérir des connaissances et posséder des données représentatives à l'échelle nationale, sur la présence de « polluants émergents ». Cette étude devrait également permettre de disposer de données complémentaires sur des molécules déjà surveillées, mais dont les matrices sur lesquelles s'opère aujourd'hui la surveillance ne sont pas toujours pertinentes ou alors pour lesquelles les limites de quantification de la surveillance méritent d'être approfondies. Favoriser cette démarche est essentiel pour que les résultats, une fois mis en commun, puissent être valorisés et permettent d'améliorer la surveillance de demain.

• **Contact** : fabrizio.botta@ineris.fr



Edwige Duclay, Chef du bureau de la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles – Direction de l'eau et de la biodiversité - MEDDE

Res'Eau L'étude est une des actions du plan national micropolluants lancé en octobre 2010. Pouvez-vous nous donner un éclairage sur ce plan micropolluants ?

E. D. Aujourd'hui, il existe plus de 100 000 substances chimiques mises sur le marché, certaines d'entre elles peu connues, susceptibles d'avoir un impact dans les milieux aquatiques. Le plan national micropolluants a pour objectif de définir la stratégie globale de réduction de la présence de ces micropolluants dans les milieux aquatiques. Il est organisé autour de trois grands axes : améliorer les connaissances scientifiques, réduire les émissions de ces substances à la source et améliorer la connaissance de l'état des milieux. Dans chacun de ces axes, des actions ont été définies puis priorisées selon un ratio coût/efficacité ; l'objectif étant d'agir sur les micropolluants les plus impactants, les contributeurs les plus importants et les milieux aquatiques les plus dégradés.

Res'Eau Cette étude s'inscrit dans une démarche de priorisation des substances à rechercher mais aussi dans une démarche d'anticipation pour les prochaines années. Que pouvez-vous nous en dire ?

E. D. Cette étude doit aider à améliorer les connaissances sur les micropolluants en étudiant des substances émergentes. Seules quelques centaines de substances font partie de l'étude. Pour les sélectionner, un comité d'expert en priorisation a défini des critères et une méthodologie portant sur leur toxicité dans les milieux aquatiques, la possibilité de les analyser, les molécules connues mais mal cherchées, etc. Rappelons que mesurer ces substances dans l'eau est un véritable défi car c'est comme peser une plume sur un pèse-personne, le résultat est qu'elle ne pèse rien. Cette étude doit aussi aider à anticiper les moyens à mettre en œuvre pour surveiller ces nouvelles substances dans les milieux aquatiques. La surveillance de l'eau et des milieux aquatiques est indispensable pour observer et mesurer les dysfonctionnements environnementaux. Mais si nous nous contentons de chercher toujours les mêmes substances, nous ne pourrions ni répondre aux nouvelles connaissances scientifiques et techniques qui progressent tous les jours, ni adapter la surveillance à mettre en place et ni réduire la présence de micropolluants dans le milieu aquatique.

Res'Eau Quels sont les points forts de l'étude ?

E. D. Elle met en place une méthodologie de travail multi-partenaire et surtout reproductible pour répondre à la question « quelles sont et seraient les substances à rechercher aujourd'hui et demain ? ». De plus, au niveau européen, nous pourrions peser grâce à cette étude sur la rédaction de la prochaine liste de vigilance (watchlist) des substances à surveiller.

• **Contact** : edwige.duclay@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.ineris.fr/substances>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

avec les projets du SIE

Un schéma web de diffusion des données pour le SIE

La politique de diffusion des informations sur l'eau et les milieux aquatiques s'inscrit dans le cadre de la législation relative à l'accès et à la réutilisation des données environnementales. Les données produites dans le cadre du SIE sont diffusées sur la toile euafrance grâce aux nombreux sites web nationaux (Ades, Gest'eau, Glossaire, Sandre...) et aux portails de bassin. Le portail www.eaufrance.fr est le point d'entrée de cette toile.

Afin de cadrer et mutualiser les modalités de diffusion des données du SIE, un schéma web de diffusion des données (SWDD) a été élaboré dans le cadre des travaux du groupe de valorisation de l'information (GVI) puis validé par le groupe de coordination interbassins (GCIB). Le SWDD, document technique annexe du Schéma national des données sur l'eau (SNDE), établit un ensemble de recommandations à destination des gestionnaires des sites. Il précise entre autre l'articulation des sites de la toile et la typologie des éléments à diffuser ; il rappelle également les objectifs d'interopérabilité et l'existence d'une charte graphique et d'outils communs. L'année 2012 marque le début de la mise en œuvre du SWDD. L'une des premières actions à engager est la refonte du portail euafrance pour le rendre encore plus accessible au grand public.

• **Contact** : anne.lancon@onema.fr

En savoir plus : <http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/schema-web-diffusion-donnees-sie>

Les données du ROE : Martinique et Réunion



O. Monnier - Onema

La quatrième version du référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) a été mise en ligne sur le site euafrance. Elle intègre désormais les données en provenance de deux départements d'Outre-mer. La Martinique compte ainsi près de 400 ouvrages dont une grande majorité induite

par des ponts (près de 350). La Réunion compte quant à elle un peu moins de 150 ouvrages dont près de 40 seuils en rivière et une trentaine de piscicultures identifiées par leurs grilles. Issue d'un travail partenarial avec divers organismes liés aux milieux aquatiques (Offices de l'Eau, Deal, EPTB, bureaux d'études, associations, etc...), ces données ont pu être bancarisées grâce à l'application de référence GÉObs, utilisée pour la constitution du ROE. La Guyane et la Guadeloupe seront intégrées dans la version 5.0 qui sera publiée au printemps 2013. Sur l'ensemble du territoire, près de 65 000 ouvrages ont été recensés, soit plus de 3 500 ouvrages supplémentaires par rapport à la version précédente.

• **Contacts** : jean-marc.baudoin@onema.fr,
karl.kreutzenberger@onema.fr

En savoir plus : <http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique87>



Quoi de neuf ?

Le site Sandre évolue

Accessible depuis le mois d'avril, le nouveau site Sandre a vocation à faciliter l'accès aux référentiels des données sur l'eau pour l'utilisateur. Pour cela, l'organisation de l'interface a été repensée et se veut plus conviviale. Désormais, le site s'articule autour de 6 rubriques : les actualités, la description du Sandre, les documents de référence, les données de référence, les résultats des conformités Sandre et des outils (EDILABO, test de fichier,...). Il intègre également des fonctionnalités encore inédites, tels qu'un moteur de recherche général et un espace personnalisé pour l'enregistrement de vos pages favorites et de vos dernières recherches. Autre évolution : le site met à disposition de l'utilisateur un outil unique qui résulte de la fusion entre l'atlas cartographique et le catalogue de métadonnées. Si vous souhaitez donner votre avis sur cette nouvelle version, vous pouvez écrire à sandre@sandre.eaufrance.fr

Contacts : anne.lancon@onema.fr ; laurent.coudercy@onema.fr ; d.meunier@oieau.fr

En savoir plus : <http://www.sandre.eaufrance.fr/>

LETTRE SIE N°3 - JUIN 2012

Directeur de la publication : Patrick Lavarde (Onema).

Responsable de la rédaction : Christian Jourdan (Onema), coordonnateur du SIE.

Rédacteur en chef : Céline Piquier (Onema).

Rédaction : Céline Piquier, Stéphanie Michel

Comité de rédaction : René Lalement (Onema), Christian Jourdan (Onema), Céline Piquier (Onema), Anne Lançon (Onema), Jeanne Defoi (Office de l'eau de la Martinique), Stéphanie Michel (DIC), Dominique Frechin (agence de l'eau Rhin-Meuse), Paule Operiol (agence de

l'eau Loire-Bretagne), Martine Gäeckler (agence de l'eau Adour-Garonne).

Conception et mise en page : Partenaires d'Avenir.